

## - Deuxième partie : conclusion -

---

Notre contribution aux fondements théoriques de l'indexation se signale par la mise en perspective d'un modèle d'utilisation de la langue qui repose sur un modèle de fonctionnement linguistique.

Rappelons que nous avons proposé de faire reposer le mécanisme de l'indexation sur le fonctionnement linguistique du thème discursif. Cet objet linguistique permet d'unifier les différentes propriétés de langue qui nous semblent être à l'œuvre en indexation : la signification lexicale, la synonymie référentielle, la construction de la référence, la « rigidité » désignative. À partir de cet objet et des propriétés qui le sous-tendent, nous avons cherché à disposer d'approches formelles permettant de pouvoir les rendre opératoires dans le cadre des problématiques documentaires.

Il nous paraît en effet essentiel de fonder les pratiques d'indexation sur les spécificités, les propriétés mêmes, des objets qu'elle manipule. Sur ce point, il nous semble indispensable de considérer en indexation :

- (i) les conditions d'existence des textes ; l'approche proposée par Foucault constitue une piste pour repenser la notion de politique d'acquisition et les règles de sélection des sources ;
- (ii) les conditions d'existence des objets de discours ; sur ce point, le modèle établi par Kripke fournit un éclairage précieux pour spécifier la problématique de la stabilité référentielle en indexation ;
- (iii) les conditions d'existence de la référence discursive ; c'est ici le modèle de Chastain qui fournit le cadre général d'une approche explicite et autonome de la morphologie du descripteur.

Dès lors que l'on prend en compte la langue telle qu'elle se donne (le fonctionnement interprétatif des textes comme celui des unités qui les constituent), l'indexation ne se laisse plus définir sous l'angle de la seule détermination de descripteurs. À cette approche strictement lexicale, on est amené à substituer une approche essentiellement discursive : l'indexation se conçoit principalement sous l'angle de l'espace documentaire qu'elle constitue. En effet, il apparaît que le repérage proprement dit des accès documentaires devrait être idéalement effectué de façon automatique, ce type de repérage présentant la particularité de se situer en deçà de l'interprétation.

Dès lors, le travail des indexeurs se trouve redéfini ; on peut distinguer :

- un ensemble de tâches concernant la constitution des collections documentaires. Nous n'avons pas spécifié cet aspect du travail des indexeurs autrement que par la proposition d'un ancrage théorique. Toute une étude reste à faire pour spécifier une méthode de constitution de l'interdiscours en indexation ; sans doute l'apport des domaines de recherche historique et sociologique est-il ici souhaitable ;
- un ensemble de tâches concernant l'exposition des collections documentaires et, dans les contextes informatisés, l'ergonomie des systèmes d'information. Là encore, nos propos restent suggestifs. Nous n'avons que suggérer la constitution de regroupements textuels sur la base de la terminologie des textes ; sur ce point, les problématiques de la terminologie et de la vulgarisation scientifique pourraient être profitablement explorées. Le travail sur les accès documentaires à mettre à disposition des usagers, au double niveau de l'accès à un domaine et de l'accès à une formation discursive, n'a été, lui aussi, qu'esquissé : les procédures adéquates d'articulation des deux niveaux nous semblent pouvoir être pensées dans le cadre des problématiques de l'ergonomie cognitive.

On le voit : si cette recherche permet de dégager des fondements de l'indexation du point de vue de la théorie linguistique, elle ne permet pas pour autant de constituer, à elle seule, une formalisation complète du processus de l'indexation. Reste que notre approche linguistique des faits d'indexation nous a permis d'opérer, nous semble-t-il, un déplacement majeur dans la compréhension du mécanisme documentaire.

Si la notion de thématization est commune aux approches classiques et à l'approche linguistique que nous proposons, elle se laisse différemment décrire :

- dans l'approche classique, le thème est un fait de production et met en avant une approche intradiscursive : c'est le thème tel qu'un indexeur le dégage à la lecture d'un document qui constitue un descripteur ;
- dans l'approche que nous proposons, le thème est un fait d'interprétation et met en avant une approche interdiscursive. La thématization se situe du côté des utilisateurs. Ce choix est possible car la connaissance des mécanismes langagiers permet de pouvoir

contraindre les parcours interprétatifs : l'« ambiguïté » de la langue ou encore l'hétérogénéité des textes ne sont plus perçues comme des obstacles que doit détourner l'indexation. Au contraire, la langue apparaît comme un allié précieux, avec lequel les indexeurs doivent pouvoir coopérer.